ÉCOLE
BOULLE

PROCÉDURES D'INSCRIPTION 2024 – 2025
Diplôme de Fin d'Etudes secondaires des Métiers d'Art

MODALITÉS D'ADMISSION EN 2NDE FMA menant au DFESMA
(Diplôme de Fin d'étude Secondaire des métiers d'art)

- **Dans un 1er temps,** les candidats doivent déposer **un dossier de candidature** en respectant le délai prévu
  ➔Le dossier est examiné par une commission au sein de l'établissement

- **En parallèle,** les candidats doivent faire une demande via **la procédure AFFELNET / AFFELMAP** (hors académie de Paris)**.**
  ➔La demande d'affectation à l'Ecole Boulle se fait en fin de 3e dans le collège d'origine du candidat. Pour cela, l'élève doit avoir demandé et obtenu du conseil de classe un passage en 2nde générale et technologique

- Résultats : les candidatures retenues seront disponibles au moment des résultats d'orientation AFFELNET (ou AFFELMAP).

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER
à insérer impérativement dans une pochette plastique transparente ouverte sur deux côtés

⇨ La photocopie du bulletin scolaire du 3e trimestre de l'année précédente (2022-2023)

⇨ Les photocopies des bulletins scolaires des deux premiers trimestres ou du premier semestre de l'année en cours (2023-2024)

⇨ ⚠Si votre bulletin du 2ème trimestre n'est pas disponible, vous devrez l'envoyer par mail avant le 30 avril 2024 à : secretariat.boulle@ac-paris.fr

⇨ Une lettre de motivation personnalisé

⇨ Le BOOK au format A4 : composé de productions personnelles, dessins, croquis, photos, modelages, …

- Tout dossier incomplet ne sera pas traité

- Aucun document envoyé ne sera retourné